

Intervenants en EAC, Sciences, Numérique ou LVE

Procédure pour les demandes d'honorabilité

1 Dans quel cas le faire ?

Lorsque l'intervenant est 5 heures au moins avec les élèves.



2 Quand faire la demande ?

En amont du début du projet et avant la transmission du projet à l'IEN pour avis.



3 Comment la faire ?

En transmettant la carte nationale d'identité et les informations ci-contre.

- nom et prénom + nom de naissance si différent
- date de naissance
- lieu de naissance + arrondissement pour les grandes villes
- pays si naissance à l'étranger
- domaine d'intervention
- structure, association s'il y a lieu

4 A qui ?

NUMÉRIQUE

Stéphanie Bailly et Ludovic Leynaud
CPD numérique

cpdnum73@ac-grenoble.fr

LVE

Stéphanie Gadras
CPD langues vivantes

ce.dsden73.cpdleve@ac-grenoble.fr

EAC / SCIENCES

Isabelle Paquier et Emilie Pauchon
CPD français, arts et culture

Tarentaise, Maurienne, Albertville
isabelle.paquier@ac-grenoble.fr

Chambéry 1 et 4, Aix-les-Bains, Combe de Savoie
emilie.pauchon@ac-grenoble.fr

5 A quoi faire attention ?

Faire signer l'annexe correspondante à l'intervenant

- EAC et sciences : annexe 4
- Numérique : annexe 3
- LVE : annexe 2

A retrouver sur le PIA dans
le document CADRE -
Participation intervenants extérieurs

